

International

L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES EN MILIEU RURAL : LE BILAN DES NATIONS UNIES

Ghislaine Toutain, Amandine Clavaud

26/04/2018

Pour la cinquième année consécutive, la Fondation Jean-Jaurès a participé à la réunion annuelle de la Commission de la condition de la femme de l'ONU qui s'est tenue à New York du 12 au 23 mars 2018. Cette année, le thème prioritaire des débats portait sur les défis et les opportunités pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural.

La CSW 62 : la situation des femmes et des filles en milieu rural

L'importance de cette question n'est plus à démontrer. Elle revient d'ailleurs de façon récurrente dans les travaux de la Commission de la condition de la femme. En effet, déjà en 2012, conformément à son programme pluriannuel de travail pour 2010-2014, le thème prioritaire pour sa 56^e session était « l'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels ».

Une Journée mondiale de la femme rurale

Cette préoccupation est plus ancienne encore. Rappelons que, dans la foulée de la Conférence de Pékin en 1995, est créée « la Journée mondiale de la femme rurale » devant être célébrée le 15 octobre de chaque année. La date retenue est symbolique puisqu'elle se situe la veille de la Journée internationale de l'alimentation, le 16 octobre. Il faudra attendre 2008 et la résolution [62/136](#) du 18 décembre 2007 de l'Assemblée générale des Nations unies pour que la Journée internationale de la femme rurale (connue au départ sous le nom de « Journée internationale des paysannes ») soit adoptée comme une célébration annuelle à part entière au sein des Nations unies le 15 octobre. La célébration de la Journée reconnaît le « rôle et l'apport décisifs des femmes rurales, notamment autochtones, dans la promotion du développement agricole et rural, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté en milieu rural ».

Les femmes en milieu rural dans le monde

Aujourd'hui, les femmes rurales représentent plus d'un quart de la population mondiale. Dans les pays en développement, elles représentent, en moyenne, 45% de la main-d'œuvre agricole. Cette proportion varie de 20% en Amérique latine à 60% dans certaines régions d'Afrique et d'Asie. Les femmes rurales contribuent ainsi significativement à l'économie rurale dans toutes les régions du monde, qu'elles cultivent leur propre terre ou celles des autres ou qu'elles occupent un emploi salarié ou non. Elles participent ainsi aux profonds changements sociaux et environnementaux liés au développement durable. Par ailleurs, elles assurent la sécurité alimentaire de leur famille et de leur village, en produisant, transformant et préparant la plupart des aliments disponibles. Elles fournissent également l'eau et le combustible pour leur foyer. Elles assument aussi d'autres travaux en dehors de la ferme pour améliorer le niveau de vie de leur famille, notamment l'éducation des enfants, la prise en charge des malades et des personnes âgées, toutes fonctions non rémunérées et participant du travail domestique invisible. Les femmes réinvestissent jusqu'à 90% de leurs revenus dans leur foyer (nutrition, alimentation, santé, école et activités génératrices de revenus) aidant ainsi à briser le cycle de la pauvreté intergénérationnelle.

Ce rôle crucial joué par les femmes rurales exige, pour qu'il puisse être pleinement joué, leur autonomisation dans tous les domaines de la vie sociale. Or, elles sont confrontées à des obstacles structurels qui les empêchent d'exercer leurs droits fondamentaux. Ces droits, notamment les droits sexuels et reproductifs, sont souvent ignorés des lois, des politiques et des budgets dans la majorité des pays. Elles sont, plus encore que les femmes vivant dans les villes, exclues des centres de décision et des fonctions de direction. Très peu ont un accès égal avec les hommes à la propriété des terres (moins de 20% des propriétaires fonciers sont des femmes), aux services financiers et aux technologies de l'information et de la communication.

Leur accès aux soins de santé et à l'éducation (60% des femmes en milieu rural sont touchées par l'analphabétisme) est un des nombreux défis auxquels elles sont confrontées. Elles sont aussi les premières victimes de la pauvreté, des violences et de l'insécurité sous diverses formes (mariages et grossesses précoces, violences sexuelles, discriminations sexistes, etc.).

Cette situation s'accroît encore dans le contexte actuel de sous-alimentation chronique dans le monde, de réchauffement climatique, de migrations et de déplacements de populations qui entraînent une insécurité plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Il est donc urgent que la communauté internationale prenne en compte la problématique des femmes et des filles en milieu rural, particulièrement dans le cadre des 17 Objectifs de

développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations unies et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016 –, et notamment l'objectif n°5: parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Les Nations unies portées par un secrétaire général, António Guterres, aux paroles fortes

Cette année, la CSW a réuni, selon les organisateurs, plus de 4300 représentants de plus de 600 organisations de la société civile et de 170 États membres.

Dans son intervention d'ouverture, Phumzile Mlambo-Ngcuka, secrétaire générale adjointe de l'ONU et directrice exécutive d'ONU Femmes, a rappelé que « les femmes et les filles rurales garantissent la sécurité alimentaire de leurs communautés, améliorent la résistance au changement climatique et renforcent les économies. Sans elles, les communautés rurales et les sociétés urbaines ne fonctionneraient pas. Et pourtant, elles réussissent moins bien que les hommes des régions rurales et les femmes des zones urbaines en raison des inégalités entre les sexes et la discrimination qui les empêchent de réaliser leur plein potentiel [...]. Il est temps d'agir pour répondre à l'importance des problèmes auxquels sont confrontées les femmes qui vivent dans les zones rurales », a-t-elle conclu.

Pour le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, « les femmes vivant en milieu rural constitue un groupe particulièrement marginalisé et dont l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à la technologie est souvent limité, voire absent. [...] Mais les femmes rurales sont souvent l'épine dorsale de leurs familles et de leurs communautés, gérant les terres et les ressources. Elles peuvent être des expertes de la résilience climatique et du développement durable », a rappelé le secrétaire général de l'ONU, appelant « à écouter et soutenir les femmes qui agissent ».

Une ONU féminisée

Par ailleurs, à l'occasion d'une rencontre avec la société civile, António Guterres a fait le point sur la féminisation de son organisation. Il a ainsi expliqué que l'équipe de direction comptait désormais plus de femmes que d'hommes (56% contre 40%), ce qui contraste avec la situation antérieure. Il a attribué ce progrès « au leadership et à la pression de la société civile, désormais à la pointe de la lutte difficile pour l'égalité des sexes ». Le secrétaire général a affirmé que l'ONU devait inscrire la parité entre les sexes à tous les échelons. Au niveau des cadres supérieurs, la parité a été atteinte

le mois dernier – une première dans l’histoire de l’ONU – puisqu’on compte parmi eux vingt-trois femmes et vingt-et-un hommes. En avril, António Guterres prévoit de faire passer la proportion de coordonnatrices résidentes de 47% à 50%.

La prochaine cible concerne les représentants spéciaux et des envoyés spéciaux, au sein desquels seulement un tiers des postes sont occupés par des femmes. Le secrétaire général vise la parité intégrale entre les sexes en 2028. Dans une feuille de route, il a déjà demandé à tous les départements et agences des Nations unies de présenter leurs plans. L’Organisation va aussi se pencher sur les cas de harcèlement sexuel qui se sont produits en son sein et sur les affaires liées à l’exploitation et la maltraitance sexuelles menées par le personnel onusien. António Guterres l’a réaffirmé : il y aura une tolérance zéro à ce sujet. Pour cela, des formations seront organisées et une équipe spéciale sera dédiée pour mener les enquêtes et traiter ce type d’affaires.

Un accord sur les conclusions concertées établies avec la société civile mais qui exclut – une fois de plus – la question des droits sexuels et reproductifs

À l’issue de la CSW, au nom d’ONU-Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka s’est félicitée qu’un consensus ait été trouvé, malgré quelques âpres débats, entre la Commission et les États membres. Elle a ainsi déclaré : « L’accord de la Commission sur des mesures visant à instaurer une égalité réelle entre les femmes et les filles dans les zones rurales constitue un progrès important ».

« Les conclusions concertées », a-t-elle précisé, « incluent notamment l’adoption de réformes visant à éliminer les lois discriminatoires afin de permettre aux femmes d’avoir un accès égal aux ressources économiques et productives; à intensifier les progrès vers des environnements éducatifs forts à tous les niveaux; à fournir des services sociaux et des services de soins de qualité; à s’assurer que les femmes rurales ont accès à des emplois décents avec un salaire égal pour un travail de valeur égale; à accroître l’infrastructure rurale et la technologie; à intensifier les investissements pour assurer leur sécurité alimentaire et leur nutrition; à fournir une couverture sanitaire universelle et à accélérer l’action pour mettre fin à toutes les formes de violence contre les femmes ». Exhortant « les femmes rurales elles-mêmes à prendre la parole et à être entendues dans toutes les consultations », elle a ajouté que « ces accords sont conclus dans les salles de réunion de New York mais ils doivent prendre effet dans la vie des femmes et des filles que nous sommes ici pour servir ».

Objectif qui n’est pas des plus faciles à réaliser quand on mesure la force des résistances face à la reconnaissance du caractère universel des droits des femmes et aux droits sexuels et

reproductifs. En effet, comme l'an dernier, les États-Unis ont très tôt réaffirmé leur refus du langage agréé sur les droits reproductifs et sexuels, mais aussi sur l'éducation à la sexualité et sur le climat. L'Organisation de la coopération islamique (OCI), les intégristes catholiques, le Vatican et les évangélistes, très présents tout au long de la CSW, ont eux aussi affiché leur opposition aux droits sexuels et reproductifs et à l'avortement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'un des *parallel events* co-organisé notamment par la Fondation Jean-Jaurès a porté sur « La terre et le corps : accès à la terre et aux droits sexuels et reproductifs pour chaque femme ».

L'action de la France

Comme chaque année, la France a participé activement aux travaux de la CSW62 à plusieurs niveaux.

Au niveau du gouvernement

Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, a participé à de nombreux *side events* et est intervenue à de nombreuses reprises dans les débats et notamment à l'Assemblée générale de l'ONU.

Un petit-déjeuner de travail à la Mission permanente de la France à l'ONU

Comme les années précédentes, la secrétaire d'État a réuni à la mission permanente de la France à l'ONU, autour d'un petit-déjeuner et en présence de l'ambassadeur de France François Delattre, les associations et ONG présentes à New York. La Fondation Jean-Jaurès a participé à cette rencontre. L'ambassadeur devait expliquer que le contexte des droits des femmes dans le monde ne s'était pas amélioré depuis l'an dernier en raison des positions divergentes des groupes Afrique, Russie et Saint-Siège, de la position conservatrice des États-Unis et de certains États membres de l'union européenne (Pologne, Hongrie). Pour autant, des convergences peuvent être trouvées sur les questions de l'éducation et du développement, permettant l'adoption des conclusions concertées par l'ensemble de la communauté internationale. Les blocages majeurs concernent les droits sexuels et reproductifs, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et les mutilations sexuelles féminines. L'ambassadeur l'a rappelé : la participation des femmes, l'égal accès à la terre, l'enregistrement des naissances, la lutte contre le harcèlement et l'ensemble des violences sont contestés par certains pays. Comme les années précédentes, la France entend défendre les acquis obtenus en matière de droits des femmes et être particulièrement attentive concernant les droits sexuels et reproductifs, souvent attaqués et menacés par certains pays.

Deux événements parallèles et une diplomatie française féministe

La secrétaire d'État, dont c'était la première participation à une CSW, a rappelé que l'égalité entre les femmes et les hommes constituait une grande cause du quinquennat en cours en France. Elle a réaffirmé son refus de tout relativisme culturel et son attachement au caractère universel des droits des femmes et à la laïcité. Elle a également fait le point sur la loi française du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, précisant que le nombre de parcours de sortie de la prostitution avait fortement progressé. Elle a en outre évoqué le projet de loi en cours de lecture en France qui permettra de mieux condamner les nouvelles formes de violences envers les femmes, dans la rue comme sur Internet.

Marlène Schiappa a ensuite présenté les deux événements parallèles parrainés par la France et d'autres pays et co-organisés par un certain nombre d'associations et de fondations dont la Fondation Jean-Jaurès, auxquels elle participe ; l'un porte sur « Hygiène menstruelle, règles douloureuses et endométriose : un enjeu des droits humains et un véritable défi pour les femmes et les filles en zone rurale » ; l'autre sur « Autonomisation politique des femmes et accès des femmes aux responsabilités politiques ».

Le discours de Marlène Schiappa devant l'ONU

Enfin, Marlène Schiappa a particulièrement insisté sur sa volonté de mettre en place une « diplomatie féministe », notion qu'elle a développée lors de son intervention devant l'Assemblée générale de l'ONU et qui s'inscrit dans la troisième stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022).

Situant son propos dans le contexte particulier du mouvement #MeToo qui, selon elle, « a marqué la fin du déni mondial face à l'ampleur des violences sexuelles et sexistes », la secrétaire d'État, dénonçant les conservatismes ambiants et les populismes de tous ordres « qui s'adonnent à une remise en cause permanente des droits des femmes », a réaffirmé que la France continuerait à « défendre, partout, toujours, les droits sexuels et reproductifs et l'accès à la contraception », comme l'avait fait à sa place Laurence Rossignol lors de la CSW61.

Dans la foulée de l'ancienne ministre qui avait précisé que la France allait prendre sa part dans le mouvement *She decides* pour compenser la perte de fonds décrétée en janvier dernier par le président américain dans son décret anti-avortement, Marlène Schiappa a annoncé l'augmentation de dix millions supplémentaires en faveur de cette initiative. De même, 50% de l'aide au

développement seront consacrés à des projets en faveur de l'égalité entre les sexes : deux aspects de cette « diplomatie féministe » revendiquée par Marlène Schiappa, tout comme le droit de choisir pour toutes les femmes. « Choisir de se marier. De divorcer. De se cultiver. D'avoir des enfants. D'avorter... De passer son permis de conduire. De voyager. De vivre, tout simplement ».

Marlène Schiappa devait tenir des propos similaires devant une partie de la communauté française de New York réunie au Consulat par la consule générale de France, Anne-Claire Legendre.

Un *side event* pour briser le plafond de verre et renforcer l'autonomisation politique des femmes et leur accès aux responsabilités politiques

Cet événement, parrainé par la France et la Suède, était co-organisé par la Fondation Jean-Jaurès et par les coordinations française (CLEF) et suédoise du Lobby européen des femmes. Y sont intervenues notamment les deux secrétaires d'État française et suédoise chargées des droits des femmes, Marlène Schiappa et Pernilla Baralt.

Des résistances, partout dans le monde

Même si la question abordée dans cet *event* semble éloignée du thème prioritaire de la CSW, elle constitue en réalité l'un des éléments essentiels de progrès vers l'égalité pour les filles et les femmes en milieu rural comme, d'ailleurs, pour les femmes en zones urbaines. En effet, comme cela a été rappelé en ouverture de la réunion par Ghislaine Toutain, l'enjeu de l'autonomisation politique des femmes et leur accès aux responsabilités politiques est central : il s'agit que les femmes soient parties prenantes de l'ensemble des décisions qui concernent l'avenir à tous les niveaux : national, régional et local. Pour cela, elles doivent être présentes de façon significative dans toutes les instances et les assemblées élues où se prennent ces décisions. Or les chiffres donnés par l'ONU parlent d'eux-mêmes : en vingt ans, la représentation des femmes dans les parlements du monde est passée (en moyenne) de 11% à 23,5%. À ce rythme-là, il faudra plus d'un siècle pour parvenir à la parité !

Appelés à répondre aux questions posées par les modératrices, Françoise Morvan et Clara Berglund, les intervenants ont fait le point sur la situation des femmes dans la sphère politique de leur pays. Ainsi, Marlène Schiappa a expliqué que des progrès sensibles venaient d'être réalisés en France lors des élections législatives de 2017, la représentation des femmes à l'Assemblée nationale passant de 26,6% en 2012 à 39%. Pour autant, malgré la loi de 2000 sur la parité, qui a rendu paritaire l'ensemble des assemblées locales, l'immense majorité des fonctions de direction des centres de décision (élus ou administratifs) reste dominée par les hommes. La sphère politique

demeure un espace sexiste et comme dans le monde du travail, les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes pour concilier leur vie privée et leur vie politique. De son côté, Pernilla Baralt devait souligner que si la Suède apparaît comme un exemple pour la place des femmes dans ce domaine, avec 43,6% de femmes au Parlement, grâce à une politique volontariste engagée de longue date mais aussi en raison d'un rapport au politique différent dans les pays latins et dans les pays nordiques, il n'en reste pas moins que la Suède n'a toujours pas eu de femme Première ministre et que le plafond de verre existe encore dans son pays, limitant l'accès des femmes aux plus hautes fonctions et responsabilités.

Moins, cependant, qu'en Côte d'Ivoire ou au Maroc, comme devaient l'expliquer Namizata Sangare et Fouzia Assouli.

Les différentes intervenantes ont ici souligné le travail indispensable de la société civile, véritable levier pour interpeller et alerter sur la situation des femmes dans le monde.

La nécessaire mobilisation internationale pour accélérer l'empowerment des femmes dans la sphère politique

En Côte d'Ivoire, les femmes ne sont que 10,6% au Parlement. Cette situation s'explique notamment « par le poids de la tradition qui veut que les femmes soient toujours dans l'ombre des hommes ». Namizata Sangare souhaite que son pays applique la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes qu'il a signée en 1995 et que l'avant-projet de loi sur la parité mis au point en octobre 2017 soit voté d'ici la fin 2018 par l'Assemblée nationale.

Au Maroc, si les femmes représentent 20,5% des députés, « le contexte pour le combat du mouvement féministe est très difficile », affirme Fouzia Assouli. Malgré l'adoption de plusieurs lois, la participation des femmes à la vie politique reste timide. Le machisme, là aussi, fait que « les femmes ne sont pas citoyennes à part entière au Maroc ».

Face à ce constat, Yannick Glemarec devait affirmer qu'ONU-Femmes aide les femmes qui souhaitent exercer un mandat politique à développer leurs compétences. Des programmes d'éducation civique et de sensibilisation des électeurs à l'égalité des sexes sont organisés. Les partis politiques, les gouvernements et d'autres parties prenantes sont appelés à assumer leur part de responsabilité dans l'autonomisation des femmes. ONU-Femmes les encourage à se présenter aux élections, à accéder à des postes politiques et à se rendre aux urnes. C'est le but de l'objectif 5 de l'agenda 2030.

Plus que jamais, après les manifestations massives contre le harcèlement sexuel, il faut susciter

une prise de conscience internationale de la nécessité d'accélérer l'autonomisation politique des femmes rurales et urbaines et de faire émerger un mouvement de renouveau des acteurs et actrices de la vie politique en appelant les femmes à se mobiliser, à prendre la parole et à accéder aux responsabilités politiques et aux centres de décision. L'écho de cet *event*, qui a rassemblé plusieurs centaines de participants, y aura un peu contribué, du moins nous l'espérons !

Un *side event* sur « Hygiène menstruelle, règles douloureuses et endométriose : un enjeu de droits humains et un véritable défi pour les femmes et les filles en zone rurale »

Le deuxième *event* auquel a participé Marlène Schiappa était co-parrainé par la France, le Sénégal et l'Inde. Il était co-organisé par Info-endométriose, Femmes solidaires et le Planning familial. Il était soutenu également par l'OMS, l'Unesco et l'ambassade de France au Burkina-Faso. Déjà l'an dernier, Laurence Rossignol avait participé à un *side event* consacré à l'endométriose, une maladie chronique peu connue, généralement récidivante et douloureuse qui touche une femme sur dix en âge de procréer et qui peut rendre infertile. C'était d'ailleurs la première fois qu'un atelier sur ce thème se tenait dans le cadre de l'ONU.

Cette année, l'objectif de l'*event* était plus large puisqu'il portait aussi sur la gestion de l'hygiène menstruelle à travers le monde et la nécessaire prise de conscience de la communauté internationale sur ses conséquences sur les femmes et les filles, en particulier dans les zones rurales. En d'autres termes, il s'agissait d'initier un élan de réflexion global sur l'hygiène menstruelle, les règles douloureuses et l'endométriose dans le monde.

Un sujet tabou

En effet, concernant particulièrement la question de la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM), il ressort de l'ensemble des interventions – et notamment de celle de Salimata Diop Dieng – que dans de très nombreux pays, notamment dans les pays en voie de développement, bien que la menstruation soit un processus biologique naturel, les règles continuent d'être un sujet tabou. Mal connues et abordées avec difficulté, elles font l'objet de préjugés négatifs profondément enracinés dans les mentalités et les cultures locales. Le silence, qui entoure la menstruation des adolescentes et des femmes, les prive d'une information élémentaire sur leur propre corps. Ainsi, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) estime qu'en Afrique, 66% des petites filles, notamment dans les zones rurales, ignorent qu'elles vont être réglées, ce qui suscite chez elles peur, angoisse, voire traumatisme quand elles le sont pour la première fois.

Les jeunes filles et les femmes sont ensuite confrontées à de fortes contraintes dans la gestion de

leurs règles qui pèsent sur leur santé, leurs droits à l'éducation et à un emploi, et qui met en cause le respect de leur dignité et de leurs droits humains comme l'a fortement souligné Jenni Sawyer, responsable des programmes Droits sexuels et reproductifs à l'ONG Simavi au Pays-Bas. Dans le monde, l'absence de toilettes dans de très nombreuses écoles (celles qui en possèdent ne sont pas propres et les filles n'y vont pas) a pour conséquence qu'une grande majorité de filles ne s'y rendent pas pendant cette période. Les femmes actives réduisent leur activité et restent à la maison pour les mêmes raisons. Le plus souvent, d'ailleurs, les services de santé, d'éducation, d'assainissement, de l'eau et de l'hygiène ignorent les besoins spécifiques des filles et des femmes, même si au Sénégal des progrès en matière d'hygiène et d'assainissement ont connu récemment des avancées importantes, comme l'a précisé Salimata Diop Dieng.

En outre, elles n'ont pas accès aux protections périodiques. Dans une étude de 2014 menée en Inde, les chercheurs ont constaté que 42% des femmes qui ont participé à l'étude ne savaient pas qu'il existait des serviettes hygiéniques et ne connaissaient pas leur corps et l'origine du sang menstruel.

Les femmes lavent, par ailleurs, chez elles les serviettes en tissu utilisées et les sèchent à l'intérieur de la maison car elles ne doivent pas être séchées dehors au soleil, étant considérées comme du linge impur.

La situation en Inde et au Burkina-Faso

Notons enfin que pendant leurs règles, les femmes et les filles sont encore souvent considérées comme « sales » ou « impures », ce qui les conduit à des situations d'isolement forcé et de mobilité réduite, à être exclues des activités sociales quotidiennes et à subir des restrictions alimentaires, religieuses et domestiques. Par exemple, en Inde, comme devait le décrire Maneka Sanjay Gandhi, dans de nombreuses maisons traditionnelles hindoues, les femmes font face à des tabous qui restreignent leur champ d'action pendant leurs règles, comme se voir refuser l'entrée du temple ou de la cuisine. Dans les zones autour du district de Jabalpur, on croit que « la menstruation est une maladie et non pas un processus biologique normal ». Pendant leurs règles, les femmes ne sont donc pas autorisées à dormir dans des lits, ni à entrer dans les cuisines, ni à toucher les membres de leur famille, ni à manger des aliments épicés. C'est d'ailleurs pourquoi, a expliqué la ministre indienne, plusieurs campagnes féministes, pour sensibiliser à ces questions en brisant le tabou menstruel, ont été intitulées par exemple *Touch the Pickle* (« Touche le cornichon »), en référence au fait que les femmes ne doivent pas toucher d'aliments pendant leurs règles.

Nous retiendrons aussi l'exemple de l'association burkinabé Maia Bobo, présidée par Aminata

Diallo, professeure de philosophie au Lycée Ouezzin Coulibaly de Bobo-Dioulasso. Créée en 1994, elle a pour objet de travailler au maintien des filles à l'école car elles l'abandonnent en raison de la pauvreté, de la gestion difficile de leurs règles et de l'absence d'éducation à la sexualité et à la santé reproductive. Les résultats sont au rendez-vous : avec l'aide d'outils comme un calendrier menstruel et des colliers pour la connaissance de leur cycle, la confection de serviettes traditionnelles et la mobilisation pour la construction de toilettes pour filles, on constate moins d'absentéisme, les responsables d'établissements scolaires s'impliquent, les mères osent parler.

L'endométriose, une maladie elle aussi tabou

Si la gestion de l'hygiène menstruelle nécessite la possibilité d'utiliser des protections périodiques propres pouvant être changées en privé et si elle exige aussi un accès aux infrastructures sanitaires ainsi qu'à une information de base sur les règles et sur l'hygiène menstruelle, elle inclut également la prise en compte des règles douloureuses et du diagnostic de l'endométriose. Cette maladie complexe reste tabou parce qu'elle concerne les règles. L'endométriose touche 180 millions de femmes dans le monde. En France, les estimations évaluent entre deux et quatre millions le nombre de femmes atteintes (il est impossible de le connaître avec exactitude car aucune étude épidémiologique n'a été réalisée jusqu'à présent).

Cet event a été modéré par Chrysoula Zacharopoulou, fondatrice de l'association Info-endométriose. Sont également intervenues Sanye Gülser Corat, et Claudia Garcia-Moreno qui ont insisté sur le rôle essentiel de l'éducation des filles et des populations. L'atelier a permis de faire entendre la voix de toutes les femmes atteintes d'endométriose à l'ONU et de sensibiliser la communauté internationale à la question des règles et au défi de l'hygiène menstruelle. Il s'agit de faire émerger des idées et des solutions innovantes pour en finir avec un sujet tabou qui fait souffrir et pénalise des centaines de millions de filles et de femmes dans le monde, alors que les règles sont un phénomène biologique incontournable.

L'action de la Fondation Jean-Jaurès

Lors de cette 62^e session de la CSW, la Fondation Jean Jaurès a co-organisé trois *parallel events* avec la CLEF et la Plateforme Genre et développement. Elle a également organisé le dîner transatlantique annuel avec le PSE-Femmes et la FEPS.

Trois *parallel events*

Il s'agit de trois ateliers complémentaires qui portent sur les enjeux « Femmes, agriculture, climat,

autonomisation et droits ».

Le premier était intitulé « Transition écologique et climat : les femmes rurales en première ligne ». Cet atelier devait faire le point sur la façon dont les politiques portant sur l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique prennent en compte ses effets différenciés sur les femmes et sur les hommes et promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes, particulièrement en milieu rural. Les femmes sont, en effet, les premières victimes du dérèglement climatique car elles sont les plus proches des ressources touchées par ce dérèglement (inondations, sécheresse, tempêtes et cyclones, déforestation, urbanisation accélérée, mauvaises récoltes, baisse des rendements et hausse du prix des denrées alimentaires). Mais elles en sont aussi les actrices.

Rappelons que, en 2014, la COP à Lima avait initié un programme de travail sur le genre. L'année suivante, l'Accord de Paris sur le climat (COP 21) avait inclus un principe d'égalité des sexes dans ses conclusions. En 2016, la COP 22 a adopté un texte intitulé « Questions de genre et changements climatiques » dans lequel il est décidé « de poursuivre et de renforcer le programme de travail de Lima sur le genre pendant une période de trois ans, comme indiqué aux paragraphes 7 à 30 ci-après, et d'entreprendre, à sa vingt-cinquième session (novembre 2019), un examen du programme de travail ». Enfin, en 2017, la COP23, a adopté un Plan d'action Genre et climat qui s'adresse à l'ensemble des acteurs : institutions de la Convention climat, États parties, organisations ayant statut d'observateurs et autres acteurs et actrices.

C'est dans ce contexte international, dont les recommandations ne sont pas toujours appliquées aussi vite qu'on pourrait le souhaiter, que les intervenants de l'atelier ont exposé la situation des femmes rurales dans divers pays du monde. Rappelons ici l'étude élaborée par Yveline Nicolas, coordinatrice d'Adéquations avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel qui présente les initiatives prises par les sept pays concernés – Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Tchad –, particulièrement touchés par les changements climatiques, pour « prendre en compte les rôles et les savoirs de genre qui favorisent la participation de l'ensemble de la population, tout en contribuant à l'objectif d'égalité femmes-hommes ». Fabricia Devignes a présenté la troisième stratégie internationale pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022. Jean-Noël Roulleau a indiqué que le lien entre le réchauffement climatique et le rôle joué par les femmes constitue l'une des priorités de l'AFD. Ainsi la stratégie « genre » de l'AFD s'inscrit dans la stratégie internationale de la France en la matière. Dans un contexte de post-conflit, la Colombie entend promouvoir une politique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique : l'AFD a mis en place une « mission croissance verte », destinée à assurer un développement plus respectueux de l'environnement. Dans ce cadre, l'AFD s'assure de l'accès des femmes au foncier, de leur

participation aux différents projets et au renforcement de leurs organisations. Daouda Diop, membre du Réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes (RFEFH), a développé l'action de son association « Hommes pour la promotion et la défense des femmes et des filles » au Sénégal et a rappelé qu'on parlait toujours de « micro-crédits » lorsqu'il s'agissait des femmes, alors qu'on ne le faisait pas pour les hommes.

Le deuxième atelier portait sur « La terre et le corps : accès à la terre et à la maîtrise de son corps pour chaque femme ». Déjà l'an dernier, la Fondation Jean-Jaurès et la CLEF avaient organisé, en présence de Laurence Rossignol, un *side event* sur le thème, « Avortement et contraception : des droits universels indispensables à l'autonomie des femmes », qui s'inscrivait lui-même dans la continuité du *parallel event* organisé en 2016 au siège de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Cette constance dans la défense des droits sexuels et reproductifs est rendue nécessaire par les résistances de plus en plus fortes à leur rencontre, particulièrement pour les femmes en milieu rural. C'est la raison pour laquelle le thème de l'accès à la terre et celui de la maîtrise de son corps pour chaque femme ont été liés car ils constituent les deux conditions indispensables à l'autonomisation des femmes rurales. Ouvert par Françoise Morvan, présidente de la CLEF et animé par Amandine Clavaud (Fondation Jean-Jaurès), l'événement a permis de rappeler la situation difficile des femmes rurales dans l'accès des femmes à la terre, à l'héritage et à la propriété foncière comme devaient l'expliquer Noro Ravaozanan et Fouzia Azouli.

L'accent a été également mis sur la question de l'accès à la contraception, l'éducation à la sexualité et plus largement sur celle des droits sexuels et reproductifs. Véronique Séhier a rappelé que l'avortement restait interdit dans de très nombreux pays et que deux cent vingt-cinq millions de femmes n'ont pas accès à la contraception, payant souvent très cher le prix de ne pas pouvoir choisir leur vie. En Europe même, des projets de lois restrictifs par rapport à l'avortement sont en cours de débat. Ce combat pour la reconnaissance du caractère universel des droits sexuels et reproductifs est donc plus que jamais d'actualité car elle garantit à toutes les femmes l'accès à l'éducation, au marché du travail et à l'égalité dans tous les domaines de la vie sociale.

Un autre sujet très sensible a été abordé, notamment par Aminata Diallo, celui des mutilations génitales et de l'excision. On estime qu'en 2016, plus de 130 millions de femmes ont subi des mutilations génitales et 30 millions de jeunes filles de moins de quinze ans pourraient en être victimes. Bien que la majorité des pays africains aient adopté des lois réprimant l'excision considérée comme une violation des droits humains, ces pratiques dangereuses continuent d'être exercées, même si elles sont en régression, par certains religieux et autorités coutumières qui

stigmatisent la femme non excisée au motif qu'elle serait immature et impure.

Pourtant, les conséquences de ces mutilations sont connues : formation d'abcès, règles douloureuses, accouchements difficiles, etc. Aminata Diallo estime nécessaire de mener des actions de formation et d'information sur les dangers et les effets néfastes de cette pratique, en déconstruisant les mythes sur ses prétendus bienfaits, auprès des chefs de famille, des exciseuses professionnelles, des accoucheuses, des femmes et des jeunes parents. Elle propose aussi d'assurer un soutien psychologique, financier et des soins post-excision de qualité aux femmes qui en sont victimes et d'accentuer la collaboration transfrontalière et les contrôles routiers pour lutter contre le trafic d'enfants ou des déplacements favorisant de telles pratiques.

Enfin, Yveline Nicolas a expliqué les raisons du lancement en décembre 2017 d'un plaidoyer « Genre et finance climat » à l'occasion du *One Planet Summit* qui s'est tenu à Paris le 12 décembre 2017. Pour elle, ce sommet a offert une vraie opportunité de mobiliser plus de financements climatiques, notamment pour répondre aux besoins des deux milliards de personnes les plus pauvres du monde, parmi lesquelles les femmes et les filles sont majoritaires. Le tout premier plan d'action genre de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) adopté à la COP23 en novembre 2017 incite l'ensemble des parties prenantes à promouvoir l'égalité des genres dans les actions d'adaptation et d'atténuation, la prise de décision et les moyens de mise en œuvre liés au climat. En 2015, seulement 0,01% des financements mondiaux soutenaient des projets s'attaquant à la fois au changement climatique et aux inégalités entre les sexes.

C'est pourquoi l'appel encourage la communauté internationale à « augmenter de manière significative les financements publics visant à lutter contre le changement climatique, en particulier les subventions pour l'adaptation, et à veiller à ce que d'ici 2020, au moins 20% de tous les projets financés par des mécanismes de financement climatique aient pour objectif principal de réduire les inégalités entre les sexes. Dès maintenant, aucun fonds public sur le climat ne devrait envisager de financer des propositions de projets qui ne prennent pas suffisamment en compte les enjeux liés à l'égalité des sexes ».

Le troisième atelier, proche du premier par le thème, était intitulé « L'impact du changement climatique sur les femmes et les filles en milieu rural ». Les débats de cet atelier se sont organisés autour de la nouvelle édition du **Livre blanc Femmes, Santé, Climat** qui recueille les témoignages de femmes influentes – des femmes politiques, dirigeantes d'entreprise et de la société civile. Pour la première fois, des jeunes filles, engagées en tant que U-Reporters aux côtés de l'Unicef, ont contribué au Livre blanc en témoignant de leurs initiatives pour le climat. Pour la COP23, l'Unicef France s'est associée à cette mobilisation collective qui défend la cause commune de protéger les

enfants et spécialement les filles, constituant les populations les plus vulnérables face aux conséquences du dérèglement climatique. Ce rapport a été remis à Marlène Schiappa en novembre 2017.

L'atelier a ainsi permis de mettre en lumière les solutions concrètes proposées par les ONG et les institutions internationales en lien avec la société civile. Maud Ritz, pour ONU Femmes France, a ainsi développé les actions conduites pour aider les femmes en milieu rural à accéder à une autonomisation dans tous les domaines leur permettant de s'adapter aux changements climatiques qui les menacent au premier chef mais aussi de faire valoir les solutions qu'elles apportent à ces évolutions. Claire Guiraud du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a mis en avant les différents points de la stratégie genre et climat pour 2018-2030 et les actions menées par la France depuis l'Accord de Paris.

Josep Gavarro a expliqué, quant à lui, que pour aider les femmes de l'Euro-méditerranée à affronter les difficultés auxquelles elles sont confrontées pour aborder les questions liées au réchauffement climatique, l'IMED a mis au point une méthode de travail qui consiste à faire un appel à propositions pour traiter d'un sujet concret sur une région éloignée des grandes villes, ainsi sur les chemins de l'eau.

Un dîner transatlantique après #MeToo

Comme l'an dernier, la Fondation Jean-Jaurès, le PSE-Femmes et la FEPS ont organisé un dîner réunissant des Américaines et des Européennes – chercheuses, expertes, responsables politiques, spécialisées sur les droits des femmes. Présidée par Marja Bills, vice-présidente du PSE Femmes, ce dîner a été l'occasion de faire le point sur les répercussions sociales de l'affaire Weinstein et les conséquences politiques du mouvement #MeToo aux États-Unis et en Europe.

Tout d'abord, des deux côtés de l'Atlantique, ce mouvement a été perçu comme positif par le mouvement féministe parce qu'il a permis de libérer enfin la parole des femmes victimes, trop longtemps muettes, de harcèlement et de violences sexuelles dans tous les domaines de la vie sociale. Certes, en France par exemple, le #balancetonporc a suscité des réactions mitigées de la part de certaines femmes et un regard pour le moins circonspect des hommes. Pour autant, on ne compte plus, notamment dans les entreprises mais aussi dans la sphère politique, les actions engagées par les femmes contre les harceleurs. Prochainement, une loi contre les violences sexistes et sexuelles sera débattue au Parlement.

Le débat a essentiellement porté sur l'impact de ce mouvement sur l'engagement politique des

femmes et le rôle des partis politiques dans ce mouvement. Aux États-Unis, il semble que pour les « midterm elections » de novembre prochain, les femmes se soient engagées de façon plus importante, surtout au sein du Parti démocrate et qu'elles se portent massivement candidates.

En Europe, on ne constate pas ce phénomène de façon aussi spectaculaire. C'est plus un mouvement de fond qui a imprégné la société dans son ensemble. Les partis progressistes doivent accompagner ce mouvement et veiller à ce qu'il ne retombe pas. Marja Bijl devait assurer que le PSE-Femmes prendrait toutes les dispositions nécessaires pour donner un débouché politique au niveau européen à ce mouvement inédit et libérateur.

On regardera avec une attention particulière les résultats des élections du Congrès américain et notamment le nombre de femmes démocrates élues par rapport à la situation actuelle (19,5%).

Conclusion

Comme l'an dernier, la CSW62 a rencontré un faible écho médiatique, en France notamment. Pourtant, ce rendez-vous annuel des femmes du monde entier est un lieu d'échanges, d'informations, de contacts qui, au-delà de la seule question des droits des femmes – qui en est un des marqueurs essentiels – mesure l'état d'avancée ou de régression de la démocratie dans le monde.

La persistance des violences à l'encontre des filles et des femmes dans le monde

Sur la progression des droits des femmes, on l'a vu, le monde n'évolue pas dans le bon sens. Les résistances à leur autonomisation politique et économique ne régressent pas. Quant à leurs droits sexuels et reproductifs, ils se heurtent, dans le monde entier, à l'opposition toujours plus forte des conservatismes de tous ordres et des extrémismes religieux. Et ce, malgré l'action sans relâche des associations féministes dont l'action mérite d'être saluée.

Comme chaque année, à côté du thème prioritaire retenu, un grand nombre d'ateliers se sont tenus sur l'ensemble des questions qui concernent les droits des femmes. Il est impossible de les citer tous ici. Bien sûr, la question de la prostitution et du trafic sexuel a été abordée, notamment par la mission permanente de l'Irlande à l'ONU en partenariat avec CAP international. Citons aussi l'atelier organisé par Regards de Femmes, association présidée par Michèle Vianès, sur le nécessaire état-civil pour chaque enfant, condition nécessaire à l'autonomisation des femmes.

Ce qui ressort de ces journées riches en échanges et en rencontres, c'est la persistance de la souffrance et des violences à l'encontre des filles et des femmes dans le monde, qu'il s'agisse du tabou des règles, de l'endométriose, des violences et du harcèlement sexuels, de la négation de leurs droits sexuels et reproductifs, des discriminations de toutes sortes qui les briment, mettent en cause leur dignité et les empêchent d'être libres. Certes, cette situation est plus contrastée dans certains pays que dans d'autres. Mais, dans l'ensemble, on est loin encore de l'égalité entre les sexes en ce début de XXI^e siècle. Le chemin est encore long et plus que jamais la mobilisation s'impose. La parole de la France réaffirmant sa position indéfectible sur la question de l'avortement et du caractère universel des droits sexuels et reproductifs constitue un point d'appui fort pour les femmes du monde. Elle est appréciée comme telle par les mouvements féministes.

La Fondation Jean-Jaurès poursuit son combat

Pour sa part, engagée depuis sa création à défendre sans relâche l'égalité entre les femmes et les hommes, gage d'une société démocratique, la Fondation poursuivra son combat dans les mois à venir en travaillant sur deux projets. Le premier concerne la place des femmes l'espace public urbain, projet sur lequel nous travaillons depuis deux ans avec la CLEF et l'association Genre et Ville. Après Lisbonne et Naples, la prochaine étape du tour d'Europe des bonnes pratiques et d'échanges d'expériences pour rendre la ville plus sûre, plus familière et plus amicale aux femmes devrait être Athènes.

Le second traite des violences sexuelles et sexistes au travail. Un groupe de travail a été constitué, comprenant des représentantes d'associations en charge de ces questions dans l'ensemble des secteurs professionnels (fonction publique, entreprises privées, monde associatif...). Il a pour vocation de travailler à la fois sur les différents aspects de la prévention et de la lutte contre le harcèlement et les violences et de faire remonter les problématiques propres aux différents secteurs professionnels. Il effectuera également une analyse comparative européenne et internationale. Un beau programme en perspective !



Crédits: © Fondation Jean-Jaurès Petit-déjeuner de travail à la mission permanente de la France à l'ONU en présence de la secrétaire d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, l'ambassadeur de la France à l'ONU, François Delattre, et l'ensemble des ONG féministes françaises



Crédits: © Fondation Jean-Jaurès Discours d'ouverture du secrétaire général des Nations unies, António Guterres



Crédits: © Fondation Jean-Jaurès Side event sur « Brisons le plafond de verre! L'autonomisation politique et l'accès des femmes aux responsabilités politiques » parrainé par la France et la Suède, en partenariat avec la Coordination française pour le Lobby européen des femmes (CLEF) et la Coordination suédoise pour le Lobby européen des femmes



Crédits: © Fondation Jean-Jaurès Intervention de Marlène Schiappa, secrétaire d'État en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, France



Crédits: © Fondation Jean-Jaurès Intervention de Pernilla Baralt, secrétaire d'État en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Suède



Crédits: © Fondation Jean-Jaurès Anne-Claire Legendre, consule générale à New York, a reçu Marlène Schiappa, secrétaire d'État en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, pour la remise du rapport des Français établis en Amérique du Nord dans le cadre du Tour de France de l'égalité, en présence de la communauté française à New York ainsi que les ONG féministes françaises, présentes pour la CSW62



Crédits: © Fondation Jean-Jaurès Parallel event sur « Transition écologique et climat : les femmes rurales en première ligne », en partenariat avec la CLEF, la Plateforme Genre et développement et la FEPS, en présence de Yveline Nicolas (Adéquations), Fabricia Devignes (MAEDI France), Daouda Diop (Hommes pour la promotion et la défense droits des femmes et des filles, Sénégal) et Jean-Noël Roulleau (Agence française de développement)



Crédits: © Fondation Jean-Jaurès Parallel event sur « La terre et le corps : accès à la terre et à la maîtrise de son corps pour chaque femme », en partenariat avec la CLEF, la Plateforme Genre et développement et la FEPS



Crédits: © Fondation Jean-Jaurès Ouvert par Françoise Morvan, présidente de la CLEF, et animé par Amandine Clavaud (Fondation Jean-Jaurès), ce parallel event a réuni Noro Ravaozanany, représentante du Réseau francophone pour l'égalité hommes-femmes, Fouzia Assouli, présidente de la Fondation des femmes de l'Euro-méditerranée, Véronique Séhier, coprésidente du Planning familial France, Aminata Diallo, présidente de Maia Bobo (Burkina-Faso) et Yveline Nicolas, coordinatrice de l'association Adéquations et de la plateforme Genre et développement



Crédits: © Fondation Jean-Jaurès Parallel event sur « L'impact du changement climatique sur les femmes et les filles en milieu rural », en partenariat avec la CLEF, la Plateforme Genre et développement et la FEPS, en présence de Louisa Renoux (CLEF), Isabelle Blin (CLEF), Maud Ritz (ONU France), Claire Guiraud (HCEF), Josep Ferré Gavarro (IEMED), Edith Schrazberger-Vecsei (LEF)



Crédits: © Fondation Jean-Jaurès Rencontre transatlantique sur les suites à donner au mouvement #MeToo, en partenariat avec la FEPS et le PSE-Femmes en présence de Marja Bijl, vice-présidente du PSE-Femmes, Rebecca Chalker, féministe et auteure, Amandine Clavaud, responsable Europe de la Fondation Jean-Jaurès, Yasmine Ergas, directrice de recherche à Columbia University, Françoise Morvan, présidente de la CLEF, Sonia Ossario, présidente du National Women organisation à New York, Lesia Radelicki, coordinatrice du PSE-Femmes, Luise Rürup, directrice du bureau new-yorkais de la Friedrich-Ebert Stiftung, Laeticia Thyssen, chargée de mission à la FEPS, Ghislaine Toutain, conseillère de la Fondation Jean-Jaurès